

Classement selon la directive 2006/7/CE

E Excellente qualité	B Bonne qualité	S Qualité suffisante	I Qualité insuffisante
P Insuffisamment de prélèvements		N Site non classé	
Le nombre situé avant la lettre correspond aux nombres de prélèvements effectués dans l'année.			
A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE.			

43 - HAUTE-LOIRE

Commune	Point de prélèvement	Type d'eau	2023
AUREC-SUR-LOIRE	BASE MULTISPORTS	douce	8S
BOUCHET-SAINT-NICOLAS (LE)	LAC DU BOUCHET	douce	5E
CHAISE-DIEU (LA)	PLAN D'EAU DE LA TOUR	douce	5E
CHAMBON-SUR-LIGNON (LE)	PLAN D'EAU	douce	5E
CHILHAC	ALLIER RIVE GAUCHE	douce	8E
GOUDET	PONT DE GOUDET	douce	5E
LANGÉAC	ALLIER - ILE D'AMOUR	douce	5E
LAPTE	BARRAGE LAVALETTE	douce	6E
LAVOUTE-CHILHAC	ALLIER PONT DE LAVOUTE CHILHAC	douce	8N
MONASTIER-SUR-GAZEILLE (LE)	PLAN D'EAU DU MOULIN DE SAVIN	douce	9S
MONISTROL-D'ALLIER	ALLIER RIVE GAUCHE BASE CANOE	douce	6I
PRADES	ALLIER RIVE GAUCHE	douce	5B
VIEILLE-BRIOUDE	ALLIER-LA BAGEASSE	douce	8B
VILLENEUVE-D'ALLIER	ALLIER RIVE GAUCHE CAMPING	douce	8E